

Portrait Depuis trente ans, le fondateur des Jeunesses nationalistes révolutionnaires s'active au sein de l'extrême droite violente

Serge Ayoub, le chef de bande de la mouvance skinhead

Les démons violents de la mouvance skinhead, celle là-même dont il se veut aujourd'hui encore le patron, ont rattrapé Serge Ayoub, 48 ans, chef des Jeunesses nationalistes révolutionnaires et fondateur du groupuscule d'extrême droite Troisième Voie autour duquel gravitaient plusieurs personnes impliquées dans la mort du jeune militant antifasciste Clément Méric.

L'histoire de Serge Ayoub est celle d'un jeune skin parisien, très vite devenu porte-parole de la mouvance au milieu des années 1980, fort de son charisme, de son aptitude à la cogne et surtout d'une capacité inédite à tenir un discours politique dans un milieu où l'on conceptualise assez peu. Ce fils de magistrat mène en parallèle plusieurs aventures politiques au sein de l'extrême droite radicale et multiplie les provocations néo-nazies.

C'est l'histoire, aussi, d'un chef de bande, belle gueule, intelligent, imposant physiquement et volontiers manipulateur, qui, au moment où la France découvre le

hooliganisme importé d'Angleterre, tente alors – avec un succès mitigé – de régner, avec sa bande du Pitbull Kop, sur la tribune Boulogne du Parc des princes.

Déjà, à l'époque, il est une vedette médiatique. Les plateaux de télé

Dans les années 1980, les plateaux de télévision se l'arrachent et lui offrent une tribune médiatique

se l'arrachent et lui offrent une tribune. Dans « Ciel, mon mardi ! », en 1988, émission phare animée par Christophe Dechavanne, il est opposé à Harlem Désir, alors patron de SOS-Racisme, puis invité à nouveau pour témoigner sur la violence dans les stades. La Cinq, chaîne nouvellement créée, suivra son groupe de skins boulevard Saint-Michel au cours d'une soirée, en avril 1990, qui débouchera, sous

l'œil des caméras, sur des violences à l'encontre d'un jeune métis, membre d'une bande « zulu ».

C'est l'histoire, toujours, d'un jeune adulte qui vieillit, ouvre des boutiques pour skins néo-nazis et doit y renoncer – l'une d'entre elles est détruite, la seconde fait l'objet d'une fermeture administrative. Il navigue ensuite entre les faits divers meurtriers qui émaillent la mouvance skin de ces années-là. Il s'éloigne de la scène politique d'extrême droite, s'essaie à la production de films porno, sort avec une vedette du X, effectue un court séjour derrière les barreaux pour trafic de stéroïdes. Il tente d'ouvrir un « chapitre » (une section) des Hell's Angels en France, déclare mort le mouvement skin, se revendique « biker », puis s'évanouit à nouveau. Il dit avoir été directeur de casino au Salvador, travaillé pour une galerie d'art au Japon, fait de l'import-export en Lituanie...

Il ressurgit, ponctuellement, comme témoin, en 2000, dans un procès aux assises, celui de son ancien bras droit, Régis Kerhuel dit



Serge Ayoub, le fondateur de Troisième Voie, dans son cercle associatif privé Le Local, à Paris. LIZZIE SADIN

« Mad skin », dont un jeune Mauricien, James Dindoyal a eu le malheur de croiser la route sur une plage de la Manche en juin 1990. Forcé à boire un mélange de bière et d'un produit détergent par Régis Kerhuel, puis jeté à la mer, il décédera après plusieurs jours d'agonie atroce. Régis Kerhuel espérera la confirmation d'un alibi de la part de « Serge », qu'il n'obtiendra pas.

C'est l'histoire, enfin, d'un quadragénaire, à la voix douce et haut

perchée, qui après une dizaine d'années de pause, affiche son retour sur la scène politique parisienne en ouvrant le Local, un bar privé au statut d'association, en 2007. Au départ associé avec Alain Soral, polémiste d'extrême droite, il finira par le virer et restera seul maître des lieux.

Presque quinquagénaire, Serge Ayoub, est toujours là, quand d'autres, à l'histoire commune, ont décroché, sont morts ou ont

enchaîné les séjours en prison. Son pouvoir de séduction sur la jeunesse skin – la composante la plus prolétarienne et souvent pauvre de l'extrême droite – reste intact, même si, à la différence des années 1980-1990, cette mouvance n'a plus de forte dynamique.

Serge Ayoub reste un mystère. Vivant sur son aura, il organise des troupes dont on se sait plus trop s'il partage leurs convictions ou si elles lui permettent de continuer à jouer le rôle de « patron de rue », qu'il s'est construit au fil des ans. DVD à sa gloire, bières, tee-shirts, son personnage le fait vivre. Ses concurrents directs, comme l'Œuvre française, le méprisent et le désignent comme le « juif Ayoub ». Récemment encore, le milieu le vouera aux gémonies pour avoir interposé ses JNR en protection d'une militante des Femmes, venue faire un happening, à l'occasion du défilé de l'extrême droite radicale le 12 mai.

Sa garde rapprochée – les JNR, totalement dévouées à sa personne mais qui ont très peu à voir avec un quelconque militantisme politique – focalise l'attention. Mais c'est surtout avec Troisième Voie – au recrutement bien peu maîtrisé – qu'Ayoub a choisi de continuer à être roi dans la mouvance violente et incontrôlable des skins. ■

CAROLINE MONNOT

L'Intérieur avance prudemment sur les dissolutions

LES CINQ mis en examen dans l'affaire de la mort de Clément Méric, tué le 5 juin à Paris, sont « sympathisants » du groupuscule d'extrême droite Troisième Voie, a assuré le procureur de la République de Paris, samedi 8 juin. Pourtant, une heure après l'annonce de l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicide volontaire », Jean-Marc Ayrault a annoncé la dissolution... des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), l'autre mouvement fondé par Serge Ayoub, « Batskin ».

Quelques heures plus tard, Matignon a donc corrigé le tir auprès de l'AFP, précisant que l'interdiction du groupe était dissociée de la procédure judiciaire – elle se fondera

sur la base d'éléments antérieurs et « plus larges » que la rixe lors de laquelle Clément Méric est mort. Quant à Troisième Voie, comme d'autres mouvements d'extrême droite qui sont dans le collimateur depuis les manifestations contre le mariage gay, les études juridiques se poursuivent.

Au-delà de la communication de M. Ayrault, qui a souhaité samedi reprendre la main politiquement, le ministère de l'intérieur continue donc à examiner les possibilités de dissolution des groupuscules d'extrême droite sur le fondement de l'article L.212-1 du code de la sécurité intérieure, issu de la loi du 10 janvier 1936 relative aux « groupes de

combats et aux milices privées ». Il avance prudemment.

Sur la centaine de dissolutions prononcées depuis 1936 sur décret du président de la République, une poignée ont été annulées par le Conseil d'Etat, mais elles dessinent une jurisprudence claire. Concernant la définition d'un « groupe » ou d'une « milice », la haute juridiction administrative a adopté « une attitude assez pragmatique », notait un rapport parlementaire de 1999. Et elle ne se prononce pas sur l'opportunité de la dissolution.

Par contre, le Conseil d'Etat exige une motivation étayée et le respect d'une procédure contradictoire, obligatoire depuis 1979. Il a ainsi fallu s'y reprendre à trois fois

pour dissoudre la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), organisation d'extrême droite radicale. Le premier décret, en 1980, ne comporte pas de motif. Annulé. Le second, en 1985, précise les motifs – « provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciales », entre autres – mais le gouvernement n'a pas laissé la possibilité aux intéressés de s'expliquer. Excès de pouvoir. Le dernier, en 1987, remplit enfin tous les critères. Il est validé.

Dans le cas des JNR, le ministère de l'intérieur estime qu'une procédure contradictoire pourrait aboutir d'ici une dizaine de jours. ■

LAURENT BORREDON

Cinq mises en examen après la mort de M. Méric

Esteban Morillo, un skinhead de 20 ans, a été mis en examen pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et placé en détention provisoire, samedi 8 juin. Le jeune homme est soupçonné d'être l'auteur des coups qui ont causé la mort du jeune militant d'extrême gauche Clément Méric, jeudi 6 juin à Paris. Le juge d'instruction n'a pas suivi le parquet, qui avait ouvert une information judiciaire pour « homicide volontaire ». Trois autres skinheads ayant pris part à la rixe ont été mis en examen pour violences volontaires en réunion, et une femme de 32 ans l'a été pour complicité de violences en réunion.

« S'il s'obstine, les sanctions seront prononcées »

Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement, a réagi, dimanche 9 juin au « Grand Jury » RTL-LCI-Le Figaro, à la décision du maire divers droite d'Arcangues (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Michel Colo, de refuser de célébrer des mariages entre homosexuels.

MUNICIPALES

Michel Havard candidat UMP à Lyon contre Gérard Collomb

Après Paris, c'est à Lyon que l'UMP a choisi son candidat pour les élections municipales de 2014 en la personne de Michel Havard, élu dimanche 9 juin à l'issue d'une primaire. Avec 54 % des voix sur un peu plus de 5 400 suffrages, ce centriste a battu le député Georges Fenech, tenant d'une ligne plus droitiste. Il aura la difficile tâche d'affronter le maire sortant et baron socialiste Gérard Collomb, grand favori. « Nous sommes tous derrière Michel Havard. Si je peux être utile à ma famille politique, je me joindrai à la campagne », a assuré M. Fenech au lendemain de l'élection.

NKM et Hidalgo s'opposent sur le mode de scrutin

Dans un entretien au Parisien, samedi 8 juin, la candidate UMP à la mairie de Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet, s'est dit favorable à une élection au suffrage universel direct, « un scrutin enfin clair, direct, démocratique ». Une proposition « tacticienne, rétrograde, centralisatrice », a réagi dans un communiqué sa rivale Anne Hidalgo (PS). Selon un sondage Ifop-Fiducial pour le Journal du dimanche, M^{me} Hidalgo arriverait en tête au premier tour avec 37 % des voix, devant Mme Kosciusko-Morizet (35 %), qui progresse de 7 points depuis janvier.

A Paris, l'écolo Christophe Najdovski investi

Inconnu du grand public, l'adjoint au maire de Paris Christophe Najdovski a été choisi par plusieurs centaines de militants EELV, réunis en assemblée générale samedi 8 juin, pour conduire la liste de ce parti aux élections municipales de 2014 dans la capitale. Agé de 43 ans, le candidat portera les couleurs écologistes à moins que M^{me} Duflot ne prenne sa place, une hypothèse pas officiellement écartée.



NANTES, 2 MAI 2013

Deux nuits par semaine, les bénévoles du Funambus sillonnent la ville, distribuent des préservatifs et proposent des orientations médicales aux personnes qui se prostituent.

« Les personnes que nous accompagnons travaillent pour manger et pour payer leur loyer. Nous nous battons à leurs côtés pour que leurs droits soient respectés. »

Maïwenn, intervenante santé du Funambus

Médecins du Monde, médecins de tout le monde

tousmedecinsdumonde.org

